

L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DE LOURDES

LA CHAPELLE NOTRE DAME DE LOURDES (1876)

*Au détour d'un virage,
Au centre du village,
Se dresse une chapelle,
Une chapelle si belle...
Que dans le malheur ou dans le bonheur,
Beaucoup lui ouvrent leur cœur...*

*Croyants ou simples passants
Depuis plus de 100 ans, elle vous attend
Dans l'espoir ou le désespoir,
Ou, pour un simple regard*

Venez la voir.....

La chapelle est ouverte le dimanche d'Avril à Novembre et chaque jour durant les vacances d'été.

LA VIE DE L'ASSOCIATION EN 2024

En 2024, la vie de l'Association a été marquée par le décès de Monsieur Christian BRIDOUX survenu le 24 février dernier. Notre regretté Christian, déjà très actif au sein de la commune, exerçait la fonction de secrétaire depuis de nombreuses années. L'Association adresse son amitié à toute la famille BRIDOUX et particulièrement à son épouse Madame Geneviève BRIDOUX.

- Composition d'un nouveau bureau :

Lors de la réunion du 23 mars 2024 et à l'issue d'un vote, Madame Anne TERNISIEN a été élue secrétaire. Nous souhaitons à Anne la bienvenue dans sa nouvelle fonction !

Les membres du bureau sont désormais :

Madame Sylvie MOTTE : Présidente
Madame Denise TRIPLET : Trésorière
Madame Anne TERNISIEN : Secrétaire

- Participation au Téléthon :

Comme chaque année, la recette de la vente des cierges récoltée pendant le Téléthon est reversée intégralement sous forme de don fin 2024.

- Entretien et éclairage de la Chapelle :

L'Association veille à l'entretien de la Chapelle. Les portes ont été à nouveau peintes cette année, mais devront être réparées ou changées à l'avenir.

La commune assure l'éclairage interne de la Chapelle ainsi que l'entretien des alentours.

Nous adressons nos remerciements à Monsieur DUBOIS, maire de Conchil, et à son conseil municipal pour cette prise en charge.

Nous remercions également les bénévoles et membres actifs pour leur aide et leur disponibilité en cas de besoin, Mr Ghislain TRIPLET, Mme Annie PIAULENNE, Mme Fabienne PAQUEZ ainsi que ceux et celles qui y déposent des fleurs.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous aider ! Vos dons peuvent être déposés dans le tronc sous enveloppe ou sous forme de chèque au nom de l'association. La Chapelle fait partie du patrimoine communal et reste un lieu important pour le recueillement, c'est pourquoi nous nous devons de la préserver !



« Carte de la chapelle postée en 1935 »